



Séance du jeudi 27 mars 2025

Date de la convocation: 20/03/2025

Date d'affichage de la convocation : 20/03/2025

Membres en exercice
: 11

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mars 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 10

Présents : Guy FAVAREL, Laurence MASSEY, Jérôme GAINARD, Jean-Claude CASSAGNE, Bertrand LABOURDERE, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Marie-Laure DUFFORT, Nadine VIAUD, Jean-Mathieu CASSAGNE

Votants: 10

Pour:10
Abstentions:0

Représentés:

Secrétaire de séance:
DUFFORT
Marie-Laure

Excusés: Sébastien PARDON

Absents:

Objet: Vote des taux de la fiscalite locale 2025 - DE_2025_004

Conformément à l'article 1639 A du CGI, les collectivités locales font connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions relatives aux taux des impositions directes et produits de fiscalité perçus à leur profit.

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de maintenir les taux de 2025 comme suit :

| Taxes Taux 2024 | Taux 2024 | Taux 2025 |
|---|-----------|-----------|
| Taxes foncières sur les propriétés non bâties | 71.19% | 71.19% |
| Taxes foncières sur les propriétés bâties | 45.70% | 45.70% |
| Taxes d'habitation | 11,43% | 11,43% |

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de maintenir comme suit les taux au niveau de ceux de 2024 :

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré

DECIDE de voter pour 2025 les taux suivants :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 45,70 %

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 71.19 %

Taxe d'habitation : 11,43 %

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents

Date réception Préfecture

Et publication le 08/04/2025

Le Maire : Guy FAVAREL